

## DÉCHETTERIE DE MURET

Rue Jean-François Romieu - Z.I. de Joffrey  
Tél. : 05 34 46 30 50

*(Ouvertes à tous les habitants de la CAM)*

### du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

lundi au vendredi	9h30 à 12h / 13h30 à 19h30
samedi	9h30 à 19h30

### du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

lundi au vendredi	9h30 à 12h / 13h30 à 18h
samedi	9h30 à 18h

## DÉCHETTERIE DE SAINT-LYS

Les Aulières Gironde - route de Fontenilles  
Tél. : 05 61 91 17 17

*(Accès réservé aux habitants  
de Saint-Clar-de-Rivière et Saint-Lys)*

### du 1<sup>er</sup> avril au 30 sept.

### du 1<sup>er</sup> oct. au 31 mars

lundi mercredi jeudi	14h à 18h50	13h à 17h50
vendredi	10h à 11h50 14h à 18h50	10h à 11h50 13h à 17h50
samedi	10h à 18h50	9h à 17h50

## DÉCHETTERIE DE ROQUES-SUR-GARONNE

Chemin de la plaine des lacs  
Tél. : 05 61 72 44 82

*(Accès réservé aux habitants  
de Pinsaguel, Portet / Garonne et Roquettes)*

### Toute l'année

lundi au vendredi	8h30 à 12h	13h30 à 18h
samedi	9h30 à 12h	13h30 à 18h
dimanche	9h à 12h	fermée



Lors de votre premier passage à la déchetterie, munissez-vous d'un justificatif de domicile. Une vignette d'accès vous sera délivrée sur place. **Cette vignette doit impérativement être collée sur le pare brise de votre véhicule.**

**ATTENTION !** Aucune vignette n'est délivrée pour accéder à la déchetterie de Roques-sur-Garonne. Les Mairies de Portet-sur-Garonne, Pinsaguel et Roquettes remettent une carte d'accès sur présentation d'un justificatif de domicile.

## ACCÈS EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS.

Pour se rendre à la déchetterie, les usagers doivent uniquement utiliser :

- des véhicules légers, éventuellement attelés d'une remorque,
- des fourgons tôles d'une largeur inférieure à 2.25 m, d'un poids total en charge inférieur à 3.5 tonnes et non attelés.

**RENSEIGNEMENTS**  
SERVICE ENVIRONNEMENT

**05 34 46 30 50**

